

Emmanuelle Valoise et la danse : c'est écrit

Emmanuelle Valoise et la danse ne font qu'un. La belle histoire s'écrit aujourd'hui sur un parchemin.

La pratique de la danse peut entraîner, comme celle du sport, des risques physiologiques importants, notamment chez les plus jeunes. C'est la raison pour laquelle un diplôme d'État obligatoire pour l'enseignement de la danse classique, de la danse contemporaine et de la danse-jazz a été institué par la loi du 10 juillet 1989.

Cette loi répond à deux objectifs : d'une part assurer aux élèves et aux familles, par la création du diplôme mentionné ci-dessus, une réelle garantie de la qualification des enseignants, enfin restaurer des normes précises quant aux locaux où est dispensé l'enseignement sur le plan de la sécurité et de l'hygiène.

Toute personne qui enseignait la danse depuis plus de trois ans à la date du 11 juillet 1989 peut demander à être dispensée du diplôme afin de pouvoir continuer.

Toutefois, cette dispense ne constitue pas une équivalence au fameux parchemin. Elle ne permet pas au bénéficiaire de se prévaloir du titre de professeur de danse. Dans ces conditions, un professeur doit s'efforcer d'obtenir le diplôme

même si, dans un premier temps, il bénéficie d'une dispense.

Remise en question

Emmanuelle Valoise n'a pas tergiversé longtemps. Digne héritière, avec sa sœur Anne, du savoir de sa mère, elle enseigne avec un dynamisme débordant depuis quinze ans à l'école qui porte le nom d'une famille où la danse est une véritable institution. On ne compte plus aujourd'hui les jolies frimousses de l'Omois qui ont franchi le porche de la M.A.F.A. (Maison de l'amitié franco-américaine).

Au printemps dernier, en pleine préparation du gala annuel, Emmanuelle Valoise décide de passer le fameux diplôme. Le petit rat de l'École de danse de l'Opéra de Paris se remet en question.

Ce comportement ne surprend qu'à moitié son proche entourage. Il colle avec la personnalité d'une femme qui n'a pas pour habitude de faire les choses à moitié. La tactique de la demi-mesure, du « un pas en avant, deux pas en arrière » n'est pas pour elle. Emmanuelle est une fonceuse. Elle a du punch à revendre. Et va le démontrer.

Entre le 3 juin et le 20 septembre 1990, elle « bosse » durant

quatre cents heures au Centre de formation parisien pour les professionnels. Au programme : l'histoire

de la danse, l'anatomie-physiologie, la pédagogie, la formation musicale et, bien sûr, le danse.

Résultat : Emmanuelle Valoise termine première sur soixante candidates. Sans commentaire.

*Emmanuelle
Valoise : un œil
dans le rétro et
un grand pas
en avant.*

